

**DIRIZZIONI GHJINARALI AGHJUNTA IN CARICA DI E SULIDARITA E
PRUMUZIONE DI A SALUTA**
**DIRECTION GENERALE ADJOINTE EN CHARGE DES SOLIDARITES ET DE LA
PROMOTION DE LA SANTE**

DIRIZZIONI DI A PRUTIZZIONI DI A ZITIDDINA
DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

SERVICE MAINTIEN A DOMICILE
BUREAU AEMO PUMONTE 2

**Travailleur (se) Social(e) mesures éducatives renforcées
(horaires décalés)**

Assistenti suciali o Aducatori spicializatu(a)
Assistant(e) social(e) ou Éducateur (trice) spécialisé(e)
DEASS ou DEES requis

Territoire Aiacciu / PTS 2

Cadre d'emplois : **Assistants Territoriaux Socio-Educatifs**
Grades : **Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe
exceptionnelle**
Catégorie : **A** - Filière : **Sociale**

I/ DIFINIZIONI DI U POSTU (ROLLU È MISSIONI) / DEFINITION DU POSTE

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service régional de maintien à domicile et du chef de bureau AEMO Pumonte 2, l'éducateur spécialisé assure les missions de l'Aide Sociale à l'Enfance définies dans le code d'Action Sociale et des Familles.

Il a pour mission d'exercer les mesures éducatives en milieu ouvert dans le cadre de la protection judiciaire de type renforcé en premier lieu.

Il assure donc le suivi :

- Des mesures éducatives d'AEMO renforcées en premier lieu, mais aussi des mesures classiques en fonction des besoins du bureau
- En cas d'absence des travailleurs sociaux du bureau, il pourra assurer ponctuellement leur remplacement.

Il s'agit d'accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leurs responsabilités parentales et éducatives notamment par le biais de l'organisation d'actions de soutien à la parentalité individuelles ou collectives

Le poste est basé à Aiacciu avec intervention sur le secteur du Pole Territorialisé Social 2.

II/ ATTIVITÀ PRINCIPALI / ACTIVITES PRINCIPALES

Exercer le suivi des mesures éducatives d'AEMO:

- suivi administratif social et éducatif des enfants mineurs admis à l'ASE et bénéficiant d'une mesure éducative en milieu ouvert dans le cadre de la protection judiciaire ;

- diagnostic de la situation familiale et de l'enfant en lien éventuellement avec les autres unités concernées et les autres services médico-sociaux extérieurs ;
- élaboration du Projet Pour les Enfants en collaboration avec la famille;
- Réévaluations plus fréquentes de la situation et de son évolution
- Faire toute proposition utile à la prise en charge notamment au regard notamment des attendus du Juge des enfants.
- Rédaction des notes d'informations et rapports d'évaluation fréquents (mensuels, trimestriels ou semestriels, selon la durée de la mesure) à l'autorité judiciaire (JE, Parquet etc...) dans les délais impartis, sous couvert de l'autorité Administrative, rendant compte de l'évolution de la situation afin de faire des propositions permettant de déterminer notamment l'éventuelle opportunité de prolonger ou non l'assistance éducative
- mise en place et suivi des relations avec les autorités judiciaires, les établissements ou les assistants familiaux en cas d'hébergement exceptionnel ou périodique accordé par le magistrat, les partenaires sociaux internes et externes et les familles.

Exercer les activités principales communes à toutes les mesures de protection de l'enfance :

- Accueil des familles
- Apporter aide et conseils aux familles
- Accompagnement des familles dans diverses démarches
- Entretiens fréquents à domicile ou au bureau
- Visites à domicile sur des temps familiaux et des amplitudes plus larges y compris des samedis pour les mesures renforcées, en cas de besoin
- Participation à la mise en place et suivi des procédures de demandes d'aides financières
- Participation à l'instruction des différents dispositifs d'Aide Sociale légale et facultatif
- Participation à la mise en œuvre et suivi des interventions des TISF
- Participation aux réunions de synthèse internes et externes
- Prise en charge en collaboration étroite avec l'ensemble des partenaires externes de la protection de l'enfance
- Participation aux projets du service et aux groupes de travail et de réflexion mis en place par le service
- Participation à l'élaboration des statistiques de l'unité
- Organisation d'activités et sorties éducatives spécifiques et intensives
- Assister aux audiences (Tribunal pour Enfants, cour d'appel, etc...)
- Assister aux réunions de synthèse interne et externe, participer aux réunions de concertation interne.
- Rendre compte de son activité et de l'accompagnement socioéducatif réalisé auprès des familles par le biais notamment de :
 - la rédaction de notes d'informations et compte rendu de suivi régulier et précis ;
 - la tenue des dossiers rendant compte de l'accompagnement social (dates des VAD, entretiens, démarches, compte rendu des réunions de synthèses...) et permettant la poursuite de l'accompagnement socio-éducatif en cas indisponibilité du travailleur social référent par un autre travailleur social si besoin.
 - l'élaboration de statistiques.

III/ CUNNISCENZI È CAPACITÀ RICHIESTI / CONNAISSANCES ET CAPACITES REQUISES

Sapè / Savoirs :

Recueillir des informations, des avis et les analyser
 Repérer les signes de danger et les possibilités d'actions de la protection de l'enfance
 Élaborer un prédiagnostic puis un diagnostic sanitaire matériel financier familial et psychologique des enfants et des familles suivies
 Expliquer le cadre règlementaire et institutionnel ASE et PE
 Organiser des visites médiatisées
 Maîtrise du cadre juridique, législatif et règlementaire de la protection de l'enfance

Connaissance des dispositifs de protection de l'enfance, des mesures de protection de l'enfance administrative ou judiciaire, de procédures de saisine des autorités judiciaires, etc...

Sapè fà / Savoir-faire :

Maîtrise du cadre juridique, législatif et réglementaire de la protection de l'enfance
Connaissance des dispositifs de protection de l'enfance, des mesures de protection de l'enfance administrative ou judiciaire, de procédures de saisine des autorités judiciaires, etc...
Maîtrise des logiciels bureautique (WORD, Excel, Access) et IODAS aux fins de saisie et de dématérialisation
Connaissance des dispositifs d'aide sociale légale ou facultative
Procédures et mode de saisine, fonctionnement du barreau, procédures pénales,
Connaissance de l'environnement professionnel
Connaissance de l'environnement territorial et de celui de l'administration
Connaissance des secteurs sociaux, judiciaires, psychiatrique, et des structures de soins...
Techniques de communication et de négociation.
Méthodes et techniques de la conduite d'un entretien,
Problématiques liées à l'éthique, à la déontologie,
Principes du secret et de la discrétion professionnels, du partage d'information à caractère secret dans le cadre de la Protection de l'Enfance
Maîtrise des écrits professionnels

Sapè essa / Savoir-être :

Savoir gérer des situations difficiles
Savoir être à l'écoute
Respect du secret professionnel
Capacité à communiquer
Rigueur dans le suivi des dossiers,
Disponibilité
Qualités relationnelles
Capacité à travailler en équipe et à collaborer avec des partenaires extérieurs

IV/ RILAZIONI / RELATIONS

Travail en collaboration étroite avec l'ensemble des agents de la direction de la protection de l'enfance.
Remplacement ponctuel des travailleurs sociaux du même bureau.
Échange permanent avec les agents de la direction de la protection de l'enfance et notamment le chef de service, et le chef de bureau
Travail en partenariat avec les services médicosociaux de la collectivité (PMI, pôles territoriaux...)
Travail en partenariat avec les institutions et organismes externes concernés par la protection de l'enfance, (justice, éducation nationale, pédopsychiatrie, et services intervenant dans le champ du soin, secteur associatif habilité, etc...).
Relations avec d'autres partenaires et intervenants extérieurs
Contact directs et permanents avec du public

V/ CUNDIZIONI D'ASARCIZIU / CONDITIONS D'EXERCICE

Le poste est basé à Ajaccio avec des interventions possible sur l'ensemble du territoire du pays ajaccien
Mobilité sur l'ensemble de la région Corse
Déplacement sur le continent en cas de besoin
Permis B obligatoire
Travail de nuit et week-end lors des séjours éducatifs
Disponibilité importante

Temps de travail organisé sur une plage horaire de 7h30 à 21h du lundi au samedi (7h30/12h)
Maîtrise de la langue corse souhaitée ou être disposé à suivre une formation en corse.

VI/ AUTUNUMIA È RISPUNSABILITÀ / AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ

Relative autonomie dans le suivi des familles